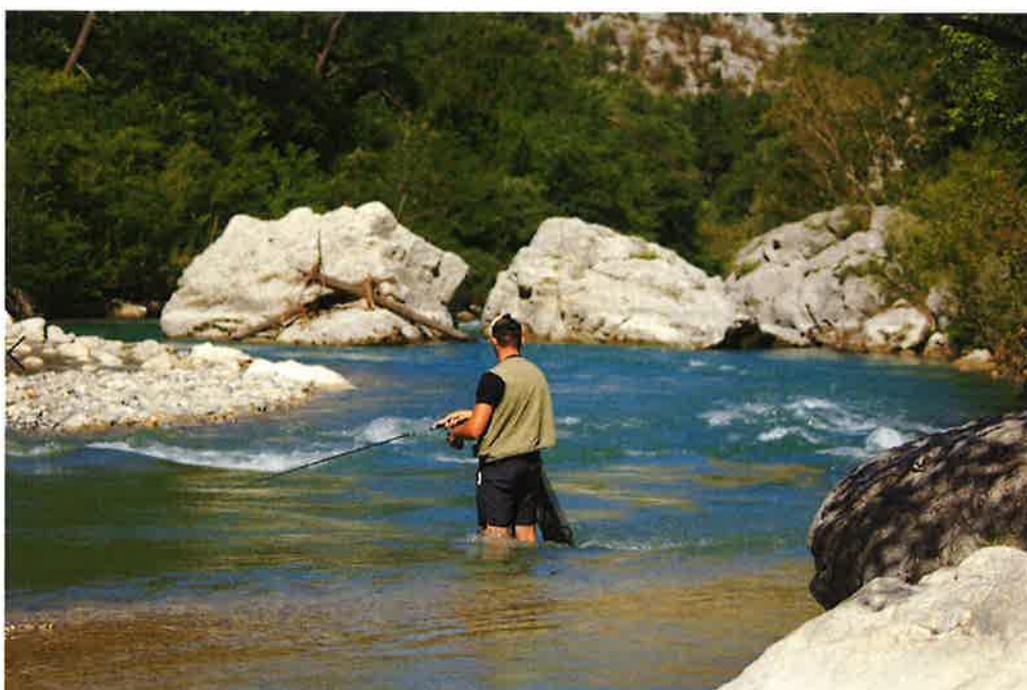




ARFPPMA PACA



05/04/2019

Rapport d'activités 2018

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

SOMMAIRE

EDITO	2
MISSIONS ET GOUVERNANCE	3
Les missions de l'ARFPPMA PACA.....	3
Sa gouvernance.....	4
LA PECHE EN REGION PACA EN 2018, INDICATEURS CLES	6
LES GRANDES DATES DE L'ANNEE	9
LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA	10
REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2018	13
Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.....	13
Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA	14
Mise en place d'une stratégie régionale de communication.....	18
Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur	19
Administration de l'ARFPPMA PACA.....	22

EDITO

C'est une année charnière que nous venons de passer sur le plan partenarial puisqu'en plus du renouvellement de la convention triennale pour le suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort avec EDF et le renouvellement d'une convention de partenariat annuelle avec la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC, une grande partie de l'année a été consacrée au renouvellement de la convention cadre liant l'ensemble de nos structures associatives du loisir pêche en eau douce à la Région Sud.

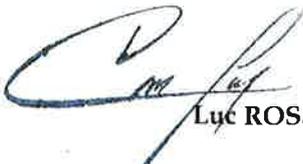
Si cette nouvelle convention cadre triennale ne reflète pas toutes nos attentes et espérances, notamment en termes de développement et d'animation du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur, nous pouvons tout de même être satisfait de voir que ce partenariat, qui dure maintenant depuis plus de 15 ans, n'a pas été remis en cause par la nouvelle mandature politique mais au contraire consolidé, notamment sur notre rôle et notre expertise sur le volet préservation des milieux aquatiques. D'autre part, à travers la mise en place d'un axe sur la politique régionale « zéro déchet plastique à l'horizon 2030 », la Région Sud nous montre et nous prouve encore qu'elle compte sur les pêcheurs pour l'aider à atteindre les objectifs environnementaux qu'elle s'est fixée, notamment au travers de la mise en œuvre de son Plan Climat. Ce qui ne peut que mettre beaucoup plus en valeur et faire reconnaître tout le travail réalisé par nos AAPPMA lors des opérations de nettoyage. Enfin, nous avons continué à défendre l'intérêt d'une reconnaissance de la Région Sud sur ce qu'apportent nos structures associatives du loisir pêche en eau douce dans la filière touristique et économique régionale, et à ce titre, je tiens encore ici à féliciter mais surtout à remercier notre Trésorier, Monsieur Louis FONTICELLI, pour tout le parcours accompli sur ce volet, notamment au travers des rencontres faites sur le sujet avec nos élus régionaux, à savoir, Messieurs VITEL, DE CANSON et BACCI. Je crois que nous pouvons garder bon espoir sur ce point et j'espère que nous pourrons dans les mois à venir s'assurer d'une aide de la Région Sud sur ces thématiques par contractualisation d'un avenant à la convention cadre 2019-2021 pour laquelle nous avons délibéré fin 2018/début 2019.

Pour finir sur ce volet partenarial, je voudrais souligner que nous sommes heureux de voir que nous pouvons encore compter sur l'aide de la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC et surtout heureux de voir que ce partenariat prend de plus en plus d'ampleur, signe d'une reconnaissance des missions portées par notre Association Régionale et de l'importance de son rôle auprès de la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC.

Nous sommes également satisfaits et rassurés de voir que les associations régionales ont été intégrées dans le renouvellement de l'accord cadre national en cours de signature entre le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'Agence Française pour la Biodiversité, les Agences de l'Eau et la FNPF puisque là encore c'est pour nous une reconnaissance du rôle qu'elles ont à jouer avec les délégations territoriales des Agences de l'Eau et une sécurisation des partenariats qu'elles peuvent développer avec ces dernières.

Sur le plan de la gouvernance régionale, nous vous en avons parlé l'année dernière, le décret ministériel confiant à la Région Sud les missions d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques a été publié au Journal Officiel le 9 Juillet dernier (décret n°2018-595). Enfin, notre association, qui représente plus de 68 000 pêcheurs en Provence Alpes Côte d'Azur, est de plus en plus sollicitée dans les diverses instances de gouvernance régionale (Comité de massif des Alpes, Comité de bassin et Commissions territoriale et géographique Littoral PACA Durance, AGORA, Comité Régional Biodiversité, Comité Plénier Durance, Comité de suivi la concession CNR du Rhône aval etc.), gage d'une reconnaissance qui ne cesse de s'ancrer sur le territoire régional.

Le Président de l'ARFPPMA PACA



Luc ROSSI

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- ☉ Porter la voix des pêcheurs de PACA et faire remonter les problématiques rencontrées localement, notamment dans diverses instances régionales de gouvernance (Comité de massif des Alpes, Comité de bassin et Commissions territoriale et géographique Littoral PACA Durance, AGORA, Comité Régional Biodiversité, Comité Plénier Durance, Comité de suivi la concession CNR du Rhône aval etc.) ;
- ☉ Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de notre territoire à la Région Sud ;
- ☉ Animer un réseau régional au sein de nos structures (salariés, bénévoles et élus) ;
- ☉ Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement d'un tourisme pêche durable en PACA et la valorisation de l'ensemble des actions portées par les FDAAPPMA de PACA ;
- ☉ Développer des partenariats techniques et financiers.



1. MISE EN PLACE DU COMITE REGIONAL BIODIVERSITE EN PREFECTURE DE REGION – JUIN 2018

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

Le Bureau

- **Président : Luc ROSSI** (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président : Bernard FANTI** (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier : Louis FONTICELLI** (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire : Victor BASTUCK** (FDAAPPMA 06)



2. LES MEMBRES DU BUREAU COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Le Conseil d'Administration

- **Claude ROUSTAN** (FDAAPPMA 04)
- **Christian CALVIGNAC** (FDAAPPMA 04)
- **Eric BELLON** (FDAAPPMA 05)
- **Jean-Luc CERUTTI** (FDAAPPMA 06)
- **Jean-Louis BERIDON** (FDAAPPMA 13)
- **Patrick BASSAND** (FDAAPPMA 83)
- **Michel MARIN** (FDAAPPMA 84)
- **Gérard SERVAN** (FDAAPPMA 84)

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque FDAAPPMA membre de droit est représentée par 3 délégués : les deux administrateurs au Conseil d'Administration de l'ARFPPMA PACA complétés d'un délégué désigné par les présidents des fédérations adhérentes.

Les FDAAPPMA de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son président ou son représentant.



3. ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont pour seules compétences la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.

LA PECHE EN REGION PACA EN 2018, INDICATEURS CLES



4. PECHE D'UN BROCHET EN KAYAK SUR L'ARGENS – JUILLET 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Côté milieux :

- € **9 394 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- € **4 742 km** de cours d'eau de 2^{nde} catégorie piscicole ;
- € **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- € **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- € **53 espèces** de poissons.



5. BARBEAU MERIDIONAL COPYRIGHT Y. GOUGUENHEIM

Côté économie :

 **61 840** Pêcheurs ;

 **15 761** Jeunes de moins de 18 ans ;

 **2 325** Femmes ;

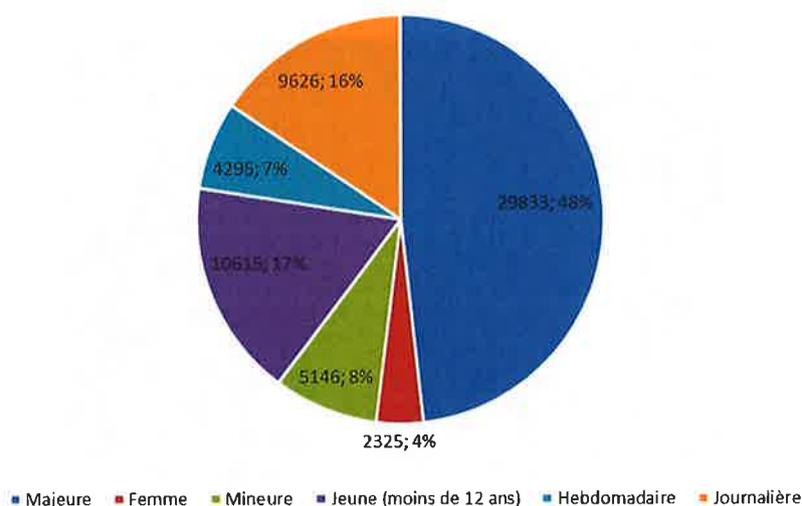
 **Plus de 42** Millions d'euros générés (calculé à partir d'un coût moyen de dépense annuel par pêcheur de 681 €, hors achat de la carte de pêche, d'après les données du Bureau d'étude sous commande FNPf 2011) ;

 **39** Hébergements qualifiés pêche ;

 **4** Parcours pêche labellisés FNPf (2 Parcours Pêche Famille et 2 Parcours Pêche Passion dont 1 ciblé Silure) ;

 **27** Moniteurs guides de pêche de la FFMGP.

Répartition des 61 840 pêcheurs en PACA par type de carte vendu en 2018



Côté social :

 **132** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;

 **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;

 **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;

 **Plus de 50** salariés ;

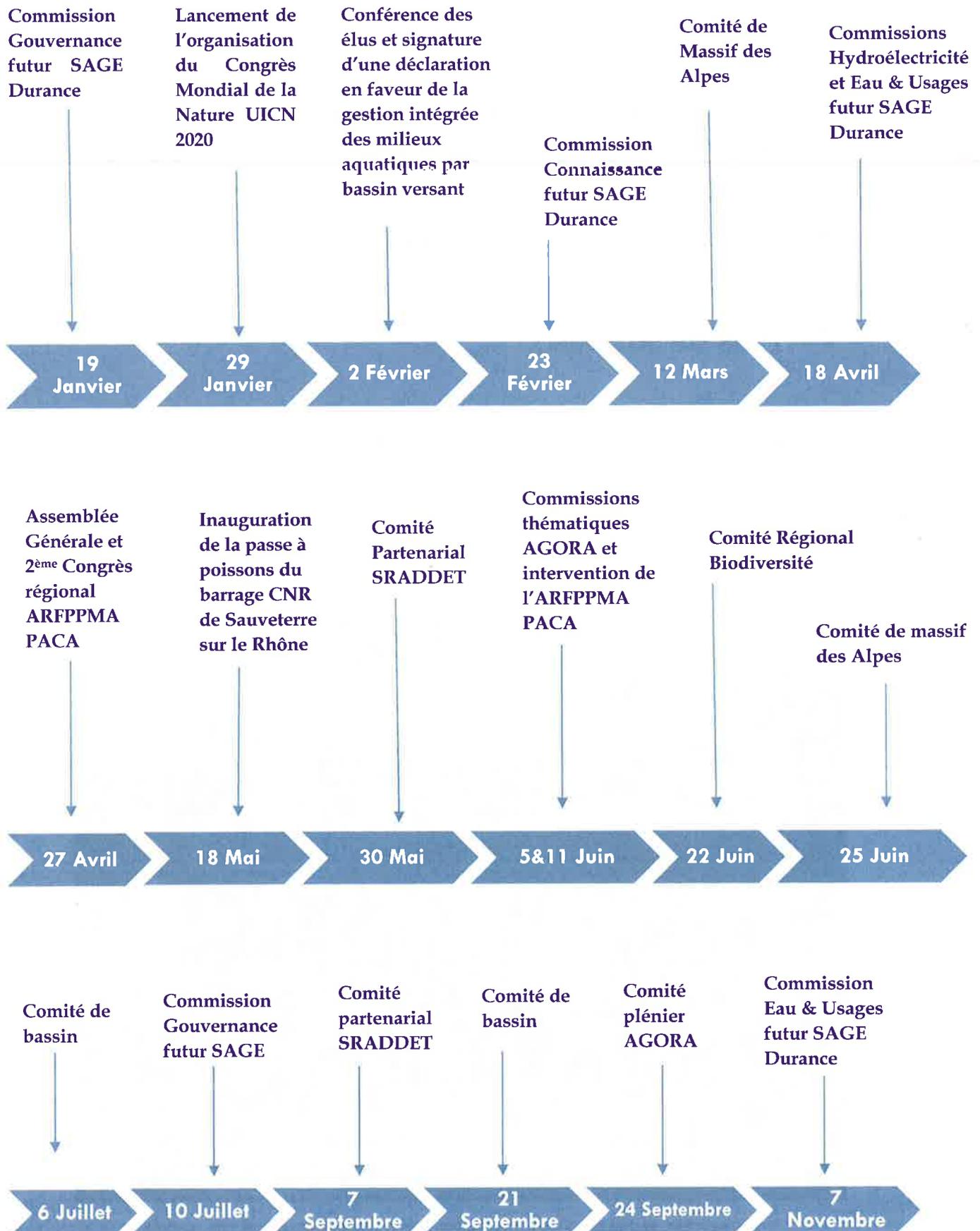
 **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers ;

 **21** Ateliers Pêche Nature.



6. ATELIER PECHE NATURE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE COPYRIGHT FDAAPPMA 13/A. ROCHER

LES GRANDES DATES DE L'ANNEE



LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA



La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Depuis près de 15 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement notre association à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur mais également les 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée, a permis l'attribution de plus de 4,5 millions d'euros d'aide ayant permis la réalisation de près de 300 projets de restauration et préservation des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Une dizaine de postes techniques ont également été financés par la Région Sud.

Quant à nos structures associatives du loisir pêche en eau douce, elles se sont engagées dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques, notamment en signant la Charte Régionale de l'Eau, mais également en étant membre de droit de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères), en participant à l'élaboration des grands schémas régionaux tels que le SRADDET, ou encore en étant représentées dans diverses instances de gouvernance régionale.



7. COMITE PLENIER DE L'AGORA – SEPTEMBRE 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ



EDF

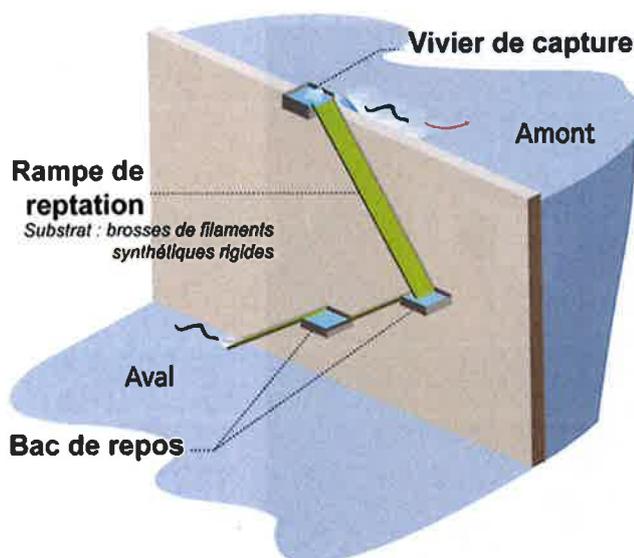
Depuis 15 ans, l'ARFPPMA PACA a également initié un partenariat avec EDF pour la mise en place et le suivi d'une passe-piège à Anguilles sur le barrage hydroélectrique de Mallemort.

Une convention financière quadripartite assure les conditions du suivi technique (comptages, remises en amont du barrage des Anguilles et entretien de la passe-piège) réalisé par la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec le soutien de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une expertise scientifique est également assurée par l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

L'ARFPPMA PACA assurant la maîtrise d'ouvrage globale de ce suivi pour EDF. Ainsi, 10 000 euros ont été alloués pour le suivi de cette passe en 2018 et une nouvelle convention financière a été signée pour 2019-2021.

Réalisé au sein d'une Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison (Plan national Anguilles et Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2016-2021), ce suivi permet l'acquisition d'indicateurs de populations ainsi que l'amélioration des connaissances écobologiques de cette espèce. Tous les ans, un rapport annuel est réalisé par MRM et diffusé par le biais de nos différents outils de communication.



8. RAMPE A ANGUILLES ET SUIVI BIOMETRIQUE AU BARRAGE DE MALLEMORT COPYRIGHT MRM ET FDAAPPMA 84



L'Agence de l'Eau RMC

Initiée l'année dernière, après de longs échanges entre l'UFB RMC, l'ARFPPMA PACA et l'Agence de l'Eau RMC (siège à Lyon et Délégation PACA & Corse), une convention annuelle de partenariat a bien été reconduite en 2018 avec la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC et revue à la hausse sur le portage des missions suivantes :

- élaboration d'outils de gestion : accompagnement des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA dans leur révision de PDPG (Plan Départemental de Protection et de Gestion des ressources piscicoles) ; participation à l'élaboration d'outils de planification et aux différentes instances de gouvernance régionale etc. ;
- connaissance et suivi des milieux aquatiques : création, interprétation, diffusion et valorisation d'une base de données régionale sur l'état des populations piscicoles en PACA et les évolutions qu'elles ont déjà connu ou pourraient connaître ; coordination et réalisation de formations à destination des salariés, élus et bénévoles de nos structures associatives du loisir pêche en PACA ; animation de journées techniques thématiques etc. ;
- travaux milieux : participation active aux réunions du comité technique du SMAVD sur la franchissabilité des seuils en aval du barrage de Bonpas.



9. REUNION REGIONALE RNAOE – JUIN 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2018

Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Cette action a consisté en :

- Des réunions techniques avec Marlise TOURNOUX, référente du Service Eau et Risques Naturels de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en charge des dossiers des structures associatives du loisir pêche en eau douce en PACA. Au total, 4 réunions ont eu lieu respectivement les 05 Avril, 02 et 09 Octobre et 08 Novembre, à Marseille dont 1 en présence de Diane FREQUELIN SANT, chargée de mission au Service Environnement et Biodiversité, venue nous présenter la politique régionale « zéro déchet plastique à l'horizon 2030 » et le souhait de l'intégrer comme un axe à part entière dans le projet de renouvellement de la convention cadre. Le fait qu'il y ait eu deux fois plus de réunions techniques que l'année dernière s'explique par le renouvellement de la convention cadre pour 2019 qui a nécessité un travail plus conséquent entre les services de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et l'ARFPPMA PACA ;
- Un suivi des dossiers de demande de subvention 2018, des soldes des subventions 2016-2017 ainsi que des projets de demande de subvention pour 2019 portés par les Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA et l'Association MRM ;
- Une organisation de deux comités de gestion (un pour dresser le bilan de l'année 2017 écoulée et un spécifiquement consacré au projet de renouvellement de la convention cadre) qui se sont tenus respectivement les 16 Février et 23 Octobre dernier à Gardanne en présence de Monsieur VITEL, Vice-Président du Conseil régional.

Cette action a ainsi mobilisé 25 jours de travail.

Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA

Cette action a consisté en :

- Une veille technique et juridique par la presse, la diffusion des veilles réalisées par la FNPF, la réception de Newsletters (veille eau, Newsletter de l'OREMA, Newsletter du RRGMA, Newsletter de l'ORB), les réseaux sociaux, internet (actu Environnement) etc. La diffusion de cette veille a été faite par mailing ainsi que par le biais de la page Facebook de l'ARFPPMA PACA, dans un premier temps, puis par envoi de Newsletters à l'ensemble du réseau associatif et de nos partenaires techniques et financiers (5 entre Avril et Décembre 2018) ;
- Un accompagnement des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA demandeuses dans la révision de leur PDPG (Plan Départemental de Protection et de Gestion des ressources piscicoles). En 2018, nous avons ainsi suivi et participé aux Comités de Pilotage PDPG des Fédérations des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse. Nous avons également demandé à la Fédération des Alpes Maritimes de nous faire parvenir leur document révisé pour en prendre connaissance et nous avons suivi l'état d'avancement et points de blocage de la révision des PDPG des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. Un état d'avancement des révisions des PDPG en Provence Alpes Côte d'Azur en 2018 a ainsi pu être dressé et diffusé auprès de nos partenaires techniques et financiers, à titre informatif. Au vue de l'intérêt d'une majorité de nos Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques à l'acquisition d'une web application dédiée afin de collecter, interpréter et diffuser les données issues des PDPG révisés de manière informatisée, nous avons alors pris en charge un projet de mutualisation de l'acquisition de cet outil et envisagé, à partir de cet outil, la création et valorisation d'une base de données régionale des peuplements piscicoles et de leurs évolutions en Provence Alpes Côte d'Azur. Ce projet a été soumis à validation de nos partenaires techniques et financiers, à savoir l'Agence de l'Eau RMC et la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en fin d'année ;
- Un accompagnement technique et politique des actions engagées par l'association MRM : participation à leur Assemblée Générale, organisation d'actions conjointes en Durance notamment autour du suivi de la passe-piège à Anguilles de Mallemort, participation à la réunion de bilan sur l'Alose feinte du Rhône etc. ;
- Des coordinations et réalisations de formations adressées aux salariés, bénévoles et élus des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée. Une session de formation pêche et habilitation électrique à destination de salariés et bénévoles s'est ainsi déroulée du 14 au 18 Mai à l'Isle-sur-Sorgue et a réuni 14 participants.

En outre, elle a permis la formation d'1 salarié de la FDAAPPMA des Alpes de Haute Provence, d'1 salarié de la FDAAPPMA des Hautes Alpes, d'1 bénévole de la FDAAPPMA des Alpes Maritimes, de 5 salariés de la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, d'1 salarié de la FDAAPPMA de Corse, de 2 salariés et 2 bénévoles de la FDAAPPMA de Vaucluse et d'1 salarié MRM.

Deux sessions de recyclage de l'habilitation électrique se sont également déroulées les 11/12 et 12/13 Juin à l'Isle-sur-Sorgue et ont réuni 23 participants sur ces 3 jours. En outre, elles ont permis la formation de 3 salariés de la FDAAPPMA des Alpes de Haute Provence, de 2 salariés de la FDAAPPMA des Hautes Alpes, de 3 salariés de la FDAAPPMA des Alpes Maritimes, de 5 salariés de la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, de 3 salariés de la FDAAPPMA du Var, de 5 salariés de la FDAAPPMA de Vaucluse et de 2 salariés MRM. Ces formations pêche et habilitation électrique ont été réalisées par la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze (MEP 19), notre association régionale ayant assuré pour sa part l'organisation et la logistique inhérentes à ces formations.

Une journée d'informations et d'échanges à destination de nos élus a également été réalisée à Gardanne et a réuni 12 participants. Elle a été organisée par notre association régionale, en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC et la Région Sud Provence Alpes Côte qui ont fait des présentations respectivement sur le positionnement de nos élus vis-à-vis de l'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI et sur leur rôle à jouer dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Elle a permis la formation d'1 élu de la FDAAPPMA des Alpes de Haute Provence, d'1 élu de la FDAAPPMA des Hautes Alpes, d'1 élu de la FDAAPPMA des Alpes Maritimes, de 4 élus de la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, de 4 élus de la FDAAPPMA du Var et d'1 élu de la FDAAPPMA de Vaucluse (retrouvez toutes les présentations de la journée sur notre [site internet](#)).

Enfin, une session de formation au module I Garderie, à destination de bénévoles s'est déroulée le 28 Septembre à l'Isle-sur-Sorgue et a réuni 19 participants. En outre, elle a permis la formation de 4 bénévoles d'AAPPMA des Hautes Alpes (2 de l'AAPPMA de Saint Bonnet, 1 de l'AAPPMA de la Roche de Rame et 1 de l'AAPPMA de La Clarée), de 3 bénévoles de l'AAPPMA de Haute Vésubie (Alpes Maritimes), de 5 bénévoles d'AAPPMA des Bouches-du-Rhône (2 de l'AAPPMA de Sénas Orgon, 1 de l'AAPPMA de Noves, 1 de l'AAPPMA de Fuveau Rousset et 1 de l'AAPPMA de la Basse Vallée de l'Arc), de 4 bénévoles d'AAPPMA de Vaucluse (2 de l'AAPPMA des Sorgues, 1 de l'AAPPMA du Thor et 1 de l'AAPPMA de Sainte-Cécile-les-Vignes). Elle a aussi permis la formation d'1 bénévole d'une société de pêche privée de Vaucluse et de 2 agents de l'ASA du Canal Saint-Julien. Elle a été réalisée par la FDAAPPMA de Vaucluse (administrateur formateur avec appui du garde pêche fédéral), notre association régionale ayant, quant à elle, assurée toute l'organisation et la logistique ;

- Une structuration et une animation du réseau des structures associatives du loisir pêche en eau douce en Provence Alpes Côte d'Azur.

L'ARFPPMA PACA est venue en appui technique aux FDAAPPMA sur divers sujets (continuité écologique, restauration hydromorphologique, arrêtés cadre sécheresse départementaux, consultation technique RNAOE etc.).

Elle a également organisé une journée technique sur la gestion quantitative de la ressource en eau en période de sécheresse en Provence Alpes Côte d'Azur et la méthodologie PDPG pouvant être mise en place pour la prise en compte des plans d'eau et grands milieux, le 7 Juin à Gardanne. Une dizaine de salariés des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA et de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée était réunie pour l'occasion. A la suite de ces échanges, une présentation de l'impact de la gestion actuelle des sécheresses dans notre région sur les milieux aquatiques et leur biodiversité a été faite, à la demande de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, en Commission thématique Innovations, Solidarité et Biodiversité de l'AGORA (retrouvez cette présentation sur notre [site internet](#)). Une contribution écrite sous forme de synthèse régionale devrait également être faite pour le 1^{er} semestre 2019.

Enfin, nous avons participé à la journée régionale d'informations et d'échanges organisée par l'UFB RMC entre nos structures associatives du loisir pêche en eau douce et l'Agence de l'Eau RMC et à la demande de cette dernière nous avons fait une présentation du travail en cours sur la création d'une base de données régionale sur l'état des populations piscicoles ;

- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans des Groupes de Travail ou réunions techniques : commissions thématiques de l'AGORA, commissions thématiques du futur SAGE Durance, comité partenarial SRADDET, commission spécialisée ARB du Comité Régional Biodiversité, comité technique de l'étude de franchissabilité des seuils en aval de Bonpas en Durance, mobilisation au sein du RRGMA pour l'écriture d'une déclaration en faveur d'une gestion intégrée des milieux aquatiques par bassin versant, la sortie d'une plaquette sur « aménagement du territoire et biodiversité aquatique », la révision de la charte du réseau (retrouvez bon nombre de ces réunions sur notre [site internet](#)) etc. ;



10. COMMISSION THEMATIQUE AGORA - JUIN 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans les instances de gouvernance et les réunions plus institutionnelles : Comité Plénier de l'AGORA, Vice-Présidence des Commissions Territoriale & Géographique Littoral PACA Durance, Comité Plénier Durance, Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets de la région PACA, Comité Régional Biodiversité, Comité de suivi des concessions CNR du Rhône aval, Comité de Massif des Alpes (retrouvez le détail de nos représentations sur le rapport moral de l'année et sur notre [site internet](#)) etc. ;



11. COMITE REGIONAL BIODIVERSITE - JUIN 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

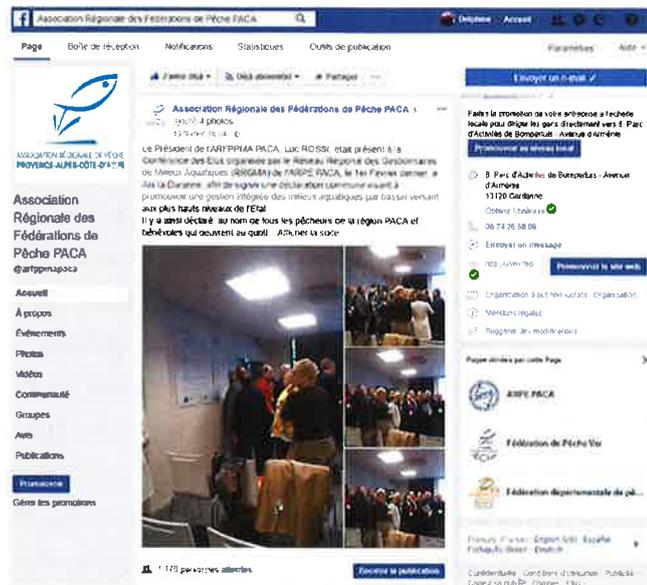
- Une représentation de nos pêcheurs régionaux auprès de la FNPF, par la remontée de synthèse régionale sur certains sujets (cas de l'arrêté interministériel ZNT par exemple mais aussi de notre participation aux diverses consultations publiques relayées par la FNPF), la remontée de problématiques régionales (retenues collinaires, microcentrales, atypicité des cours d'eaux méditerranéens et débits réservés etc.) ou encore la participation aux réunions d'échanges FNPF/UB/AR mis en place en 2018 par la FNPF.

Cette action a ainsi mobilisé 91 jours de travail.

Mise en place d'une stratégie régionale de communication

Cette action a consisté en :

- Un suivi de l'administration de notre page Facebook créée et alimentée depuis Mai 2016. Nous avons également demandé à EOLAS de promouvoir notre page sur Facebook, ce qui a très bien marché puisque nous sommes passés de 200 abonnés en 2017 à plus de 1800 abonnés en 2018 ;



12. PAGE FACEBOOK DE L'ARFPMA PACA

- Une mise en ligne de notre site internet la veille de notre Congrès régional du 27 Avril, une mise à jour des pages du site et une administration de ce dernier au quotidien ;



13. NOTRE SITE INTERNET : WWW.PECHE-PACA.FR

- Une organisation des 4èmes Trophées Régionaux Milieux Aquatiques ;

Cette action a ainsi mobilisé 17 jours de travail.

Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur

Cette action a consisté en :

- Des négociations politiques avec la Région Sud pour faire reconnaître le poids économique de la pêche de loisir en eau douce et l'intérêt d'une filière touristique ciblée pêche en Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Un film « Des rivières qui ont la pêche c'est ici c'est dans le Sud ! » qui a été réalisé en Juillet 2018 avec Calune Productions et Image & Rivière. Par le biais de ce film nous avons souhaité promouvoir notre territoire régional de pêche en montrant la diversité et la beauté des rivières qui le composent, ainsi que la richesse de leurs écosystèmes aquatiques et tout ce qu'elles offrent et promettent en termes de Destination Pêche. D'une durée de 7 minutes, ce film avait pour ambition de donner à voir les Destinations Pêche sur les rivières les plus emblématiques de notre région à la fois en vue aérienne (par des prises de vues faites en drone) et en vue subaquatique. Le film a ensuite été mis en page d'accueil, dans le fil des actualités et sur la rubrique « Pêcher » de notre site internet. Nous avons réalisé une Newsletter spécifique pour valoriser le film au sein de notre réseau. Nous avons également créé une chaîne Youtube pour valoriser par ce biais le film qui a aussi été mis en avant sur notre page Facebook. Le film a été valorisé également sur les sites internet et pages Facebook des 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA et relayé sur la page Facebook de la FNPF et de la Maison Régionale de l'Eau. Il a également été présenté aux Assises Nationales du Loisir Pêche en eau douce qui ont eu lieu à Paris. Nous avons également travaillé avec les mêmes prestataires à la réalisation d'un autre film promotionnel de la pêche en lacs d'altitude qui se tournera en Juillet 2019.



14. FILM REGION SUD : DES RIVIERES QUI ONT LA PECHE !

- Une visite de contrôle et une inauguration du Parcours Passion de Serre-Ponçon à Savines-le-lac, dans les Hautes Alpes, par notre Comité Régional de Labellisation, suite à la sollicitation de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Hautes Alpes. Cette inauguration a eu lieu le 5 Octobre dernier à Savines, en présence notamment de Monsieur Bernard FANTI, Président de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Hautes Alpes, de Monsieur Serge LAIDET, Président de l'AAPPMA de Savines-le-lac, de Monsieur Bernard MANTEY, Président de l'association des pêcheurs amateurs aux engins « Treuils et Tangons » sur Serre-Ponçon, d'administrateurs et de salariés de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Hautes Alpes, de Monsieur Gilles GREGOIRE, Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Hérault, de Monsieur BERENGUEL, Maire de Savines-le-lac et Président du SMADESEP, de Monsieur Alexis AUBESPIN, Directeur de l'Office de Tourisme de Serre-Ponçon et de la presse ;



15. VISITE DE CONTROLE ET INAUGURATION DU PARCOURS PASSION DE SERRE-PONCON A SAVINES-LE-LAC - OCTOBRE 2018

COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

- Un développement de la page « Pêcher » du site internet afin d'être LA référence sur le net de la promotion de la pêche de loisir en eau douce au niveau régional ;
- Une communication spécifique avant l'ouverture de la pêche à la truite ;
- Une recherche de partenariats et de demandes de devis pour un achat mutualisé d'étuis de cartes de pêche ;
- Une participation à la réunion préparatoire de coordination FNPF/AR du Tour de France 2019 organisée par la FNPF, le 29 Novembre dernier à Paris puisque nous allons être concernés directement par les étapes des mercredi 24 (Pont du Gard/Gap) et jeudi 25 (Embrun/Valloire) Juillet 2019 ;

- Une participation à l'organisation des rencontres internationales jeunes qui ont eu lieu à Strasbourg ;



16. RENCONTRE INTERNATIONALE JEUNES - STRASBOURG 2018 COPYRIGHT FNPF

- Un suivi des hébergements qualifiés pêche en Provence Alpes Côte d'Azur avec envoi des dossiers d'hébergements à la FNPF et mise en avant de ces derniers sur notre site internet.



17. HEBERGEMENT QUALIFIE PECHE SUR LES BORDS DE SERRE-PONCON COPYRIGHT FDAAPPMA 05

Cette action a ainsi mobilisé 28 jours de travail.

Administration de l'ARFPPMA PACA

Cette action a consisté en :

- Une gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), des renouvellements d'agrément à déposer auprès des administrations concernées (agrément au titre de la protection de l'environnement et de l'habilitation à intervenir dans les instances consultatives de gouvernance régionale), ainsi que de la trésorerie ;
- Une préparation, une organisation et un compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Congrès) ;
- Une rédaction du rapport d'activités de l'année n et une programmation des activités de l'année n+1 ;
- Une réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Un bilan financier de l'année n et une prévision de budget pour l'année n+1.



18. 2EME CONGRES DE L'ARFPPMA PACA - AVRIL 2018 COPYRIGHT ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Cette action a ainsi mobilisé 39 jours de travail.

